

**ARRÊTÉ DEP-2024-056 PORTANT NOMINATION DU JURY DU BACCALAURÉAT
PROFESSIONNEL ORGANISATION DE TRANSPORT DE MARCHANDISES**

Le Directeur du Service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 28 février 2020 portant création du baccalauréat professionnel organisation de transport de marchandises ;

Vu l'arrêté rectoral DEP-2024-1000 conjoint nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat organisation de transport de marchandises pour la session 2024 dans les académies de Paris, Créteil et Versailles est ainsi constitué :

Présidente :

Madame Christine LOUVEAU, enseignante-chercheuse

Président adjoint :

Monsieur Eric LE BIHAN, enseignant

Enseignants :

Madame Zina AKKOURI

Madame Maryse GALITA

Madame Amandine GALLOTTE

Madame Lamia ZEGGAI

Monsieur Ky Vinh PHAM

Monsieur Mohammed NAJEH

Monsieur Haouna BAGAYOKO

Monsieur Guillaume CULOT

Professionnels :

Madame Geraldine FERIAUT

Monsieur Matthieu BRASSEUR

Monsieur Teddy MEIGNEN

Monsieur Alexandre BOUDIER

Article 2 : La Secrétaire générale du Service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 25 juin 2024.



Frédéric MULLER